

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 08 avril 2021

Délibération n° 21C/04/03

Date de convocation : 1 ^{er} avril 2021 Date de publication : 13/04/2021	Nombre de conseillers	
	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 40 Pouvoirs : 8 Votants : 48

Objet : Acquisition de matériels, matériaux et accessoires de signalisation routière : modification du délai de réponse pour l'adhésion au groupement de commandes avec les communes membres.

L'an deux mil vingt et un, le 8 avril à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni en séance dématérialisée, sous la présidence de Frans DESMEDT, Président.

Étaient présents : M. BALTZ Jean-Paul, MMES BARTHE Isabelle, BOULAS-DRETZ Sandrine, M. BOURGETEAU Pascal, MME BOURGOIN Martine, MM CARRE Christophe, CANDELOT Bertrand, CONVERS Patrick, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, MM DE BEULE Olivier, DESMEDT Frans, MME DOLLEZ Colette, M. DUBOUIL Bernard, MMES DUPONT Stéphanie, ERCOLANO Magali, MM FLOUR Denis, GESBERT Laurent, GOURDOU Jean-Pierre, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE François, MMES LEQUEN Astride, MOKRI Djamila, MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, POINSARD Cédric, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, MME SOUDET Sylvie, M. THEOPHILE Pascal, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VERLEYE Eliane, M WAFFELAERT Eric.

Soit 40 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Étaient excusés : M. PETIT Jean-Luc

Étaient absents : MM BIZET Régis, BONNEMENT Julien, MME BONNET Catherine, MM BOURGEOIS Jérôme, MME CENSIER Christine, MM DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, DUPONT Didier, FARCE Philippe, MME FLANDRIN Joséane, MM FONTAINE Patrice, FOURNIER Alain, GAIGNON Christophe, GONTARCZYK Guy, GREVIN Régis, HAMOT Bertrand, MME LACOMBE Isabelle, MM MATRON Matthias, MATTE Xavier, MERLIN Bernard, MICHEL Thierry, VALOIS Eric, MME VASSEUR Lydie, M. VAUCHELLE Patrick, MME VERMEULEN Christèle, MM WARME Philippe, WELLECAN Pierre, WINDERICKX Jean-Luc.

Ont donné procuration :

MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. DENEUFBOURG Xavier (Montiers) à M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. FOVIAUX Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME SOUDET Sylvie (Nourard-le-Franc) ;
M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) à MME LEQUEN Astride (Avrechy) ;
M. SOETAERT Francis (Tricot) à M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) ;

Ont été élus secrétaires de séance : MME SOUDET Sylvie et M. BOURGETEAU Pascal

Le président Frans DESMEDT présente ce point.

Le 26 novembre 2020 le conseil communautaire a adopté la délibération 20C/06/04 pour la convention de groupement de commande de signalisation routière.

Celle-ci stipulait une date limite de délibération des communes souhaitant y participer, au 28 février 2021.

Or, en raison de la situation sanitaire, un bon nombre de maires nous ont fait savoir qu'ils n'avaient pas pu réunir leur conseil municipal dans cet intervalle.

En conséquence, le président Frans DESMEDT propose de modifier la date limite des délibérations au 30 avril 2021 pour permettre l'adhésion de ces communes.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment l'article L.2113-6 ;

Vu les statuts de la communauté de communes du Plateau Picard ;

Vu la délibération n° 20C/06/04 du 26 novembre 2020 relative au groupement de commandes avec les communes membres pour l'acquisition de matériels, matériaux et accessoires de signalisation de voirie ;

Considérant l'intérêt pour le territoire que le maximum de communes membres puissent adhérer au groupement de commandes pour l'acquisition de matériels, matériaux et accessoires de signalisation routière ;

Considérant qu'en raison de la situation sanitaire les communes n'ont pas pu délibérer dans les délais impartis ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré ;

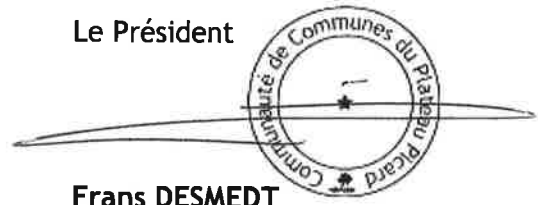
A l'unanimité des membres présents,

DECIDE de reporter la date limite de l'adhésion au groupement de commande au 30 avril 2021,

DIT que les autres termes de la délibération et de la convention du groupement susvisés demeurent inchangés.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 13 avril 2021

Accusé de réception en préfecture
060-24600566-20210408-21C0403-DE
Date de télétransmission : 12/04/2021
Date de réception préfecture : 12/04/2021

